

6.2 Éducation

Les gouvernements de l'Union européenne (UE) se sont entendus au sommet de Lisbonne de 2000 pour promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant au développement des connaissances. Sept questions prioritaires à l'horizon 2020 font l'objet d'objectifs chiffrés ; deux d'entre elles sont également des « grands objectifs » d'Europe 2020, stratégie de croissance sur dix ans de l'UE.

Le développement de l'enseignement supérieur est l'un de ces « grands objectifs ». Ainsi, à l'horizon 2020, 40 % des personnes âgées de 30 à 34 ans devraient avoir terminé avec succès des études supérieures dans l'ensemble de l'Union. En 2015, cette part se situe à 38,7 % dans l'UE à 28 pays. Comme la France, plus de la moitié des pays ont déjà atteint la cible, tandis que deux pays (Italie et Roumanie) dépassent à peine 25 %. La France s'est fixée un objectif plus ambitieux pour 2020 (50 %) qu'elle n'a pas encore atteint en 2015 (45,1 %).

Le deuxième « grand objectif » d'Europe 2020 concernant l'éducation est de faire passer la proportion de jeunes « sortants précoces » sous le seuil de 10 %. Cette proportion est de 11,0 % dans l'Union en 2015. Plus de 15 pays ont déjà atteint la cible, au premier rang desquels la Slovaquie (5,0 %), Chypre, la Pologne (5,3 %) et la Lituanie (5,5 %). En revanche, la Roumanie, Malte et l'Espagne en sont très éloignées (19 % à 20 % de sortants précoces). En France, le taux est de 9,3 % en 2015.

Troisième objectif : développer la formation tout au long de la vie. En 2020, au moins 15 % des adultes âgés de 25 à 64 ans devraient avoir suivi un cours ou une formation dans les quatre semaines précédant l'enquête, que ce soit dans les établissements d'enseignement (lycées, centres de formation d'apprentis, universités,

etc.) ou en dehors de ces établissements (mairies, entreprises, etc.). En 2015, cette proportion est de 10,7 % au sein de l'UE et s'élève à 18,6 % en France. Elle est supérieure à 25 % dans les pays nordiques et, *a contrario*, inférieure à 5 % en Grèce et dans certains pays d'Europe centrale.

Un autre objectif de l'UE est de ramener en dessous de 15 % en 2020 la proportion d'adolescents ayant des faibles **compétences « de base » en lecture**. En France, cette proportion est de 19 % en 2012. L'Allemagne, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Irlande, les Pays-Bas et la Pologne remplissent déjà cet objectif. Les marges de progrès sont particulièrement importantes pour la Bulgarie, Chypre, la Roumanie et la Slovaquie.

À l'horizon 2020, l'enseignement préélémentaire devrait être développé de façon que 95 % des enfants soient scolarisés de l'âge de 4 ans à celui de l'obligation scolaire. En France, ce sont aujourd'hui 100 % des enfants qui sont dans ce cas. En 2014, l'objectif européen est déjà atteint par la moitié des pays. Les proportions les plus faibles s'observent en Croatie (72,4 %) et en Slovaquie (77,4 %).

L'**employabilité** est un nouvel objectif assigné en 2012. L'UE vise, en 2020, un taux d'emploi de 82 % des diplômés des enseignements supérieur ou secondaire dans les trois ans suivant l'obtention du diplôme. En 2015, neuf pays ont déjà atteint la cible, notamment l'Allemagne et Malte où ce taux dépasse 90 %. La France occupe une place intermédiaire avec une employabilité de 72,3 %. Avec des taux inférieurs à 50 %, l'Italie et la Grèce restent très éloignées de la cible.

Enfin, le septième objectif, sur la mobilité des étudiants entre pays de l'UE, n'est pas encore mesurable. ■

Définitions

Les **sortants précoces** désignent les jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne possèdent pas de diplôme de l'enseignement secondaire de second cycle et qui ne sont ni en études, ni en formation (formelle ou informelle). Cet indicateur est fragile, sa comparaison entre pays est limitée.

Les **compétences « de base » en lecture** permettent de mettre en relation un texte simple avec des connaissances de la vie courante et sont considérées acquises lorsque le score aux tests de compréhension de l'écrit (*Reading Literacy*) du programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa), soumis à des jeunes de 15 ans, est d'au moins 407 points dans l'édition 2012 du test.

L'**employabilité** est évaluée par le taux d'emploi des diplômés du secondaire ou du supérieur qui n'étudient plus et ont obtenu leur diplôme depuis trois ans ou moins.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, Depp, édition 2016.
- *Education and Training Monitor 2015*, European Commission, 2015.
- « Réduire les sorties précoces : un objectif central du programme Éducation et formation 2020 », in *La France dans l'Union européenne*, coll. « Insee Références », édition 2014.

1. Situation des pays vis-à-vis des objectifs européens de Lisbonne pour 2020 en matière d'éducation et de formation professionnelle

en %

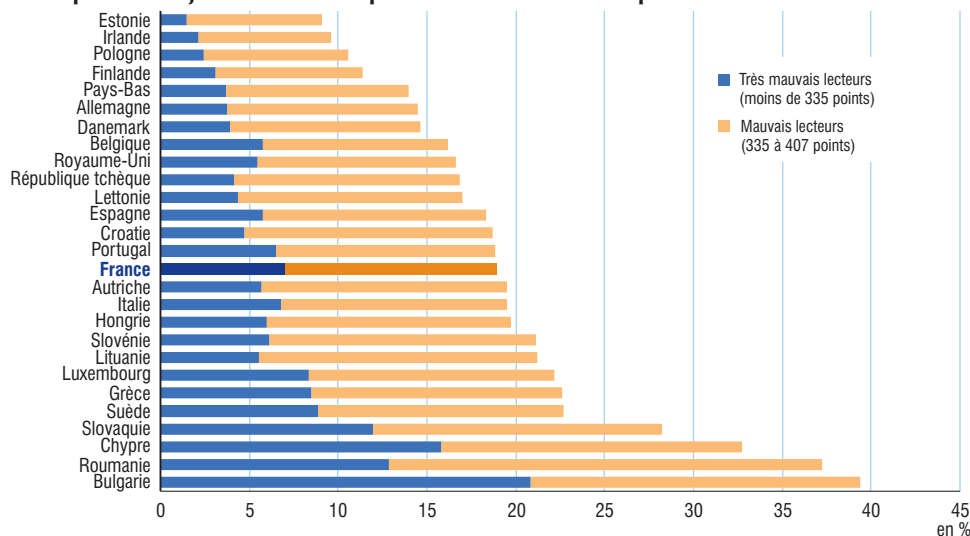
	Diplômés de l'enseignement supérieur 2015	Sorties précoces 2015	Formation tout au long de la vie 2015	Enseignement préélémentaire 2014	Emploiyabilité 2015
Allemagne	32,3	10,1	8,1	97,4	90,4
Autriche	38,7	7,3	14,4	94,0	86,9
Belgique	42,7	10,1	6,9	98,1	79,5
Bulgarie	32,1	13,4	2,0	89,3	74,6
Chypre	54,6	5,3	7,5	82,6	68,8
Croatie	30,9	2,8 ¹	3,1	72,4	62,6
Danemark	47,6	7,8	31,3	98,1	81,7
Espagne	40,9	20,0	9,9	97,1	65,2
Estonie	45,3	11,2	12,4	91,7	80,6
Finlande	45,5	9,2	25,4	83,6	75,5
France	45,1	9,3	18,6	100,0	72,3
Grèce	40,4	7,9	3,3	84,0	45,2
Hongrie	34,3	11,6 ²	7,1 ²	94,7	80,4 ²
Irlande	52,3	6,9	6,5	96,0	75,3
Italie	25,3	14,7	7,3	96,5	48,5
Lettonie	41,3	9,9	5,7	94,4	78,8
Lituanie	57,6	5,5	5,8	88,8	82,1
Luxembourg	52,3 ²	9,3 ²	18,0 ²	98,4	84,7 ²
Malte	27,8	19,8	7,2	97,7	95,1
Pays-Bas	46,3	8,2	18,9	97,6	88,2
Pologne	43,4	5,3	3,5	87,1	77,4
Portugal	31,9	13,7	9,7	93,5	72,2
République tchèque	30,1	6,2	8,5	86,4	82,2
Roumanie	25,6	19,1	1,3	86,4	68,1
Royaume-Uni	47,8	10,8	15,7	98,2	85,8
Slovaquie	28,4	6,9	3,1	77,4	75,2
Slovénie	43,4	5,0	11,9	89,4	71,5
Suède	50,2	7,0	29,4	95,9	85,9
UE28	38,7	11,0	10,7	94,3	76,9
Objectif 2020	40,0	10,0	15,0	95,0	82,0

1. Peu fiable.

2. Rupture de série.

Source : Eurostat, enquêtes sur les Forces de travail et bases de données sur les statistiques scolaires.

2. Proportion de jeunes de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture en 2012



Lecture : en France, selon les tests de compréhension de l'écrit de l'enquête Pisa de 2012, 7,0 % des élèves de 15 ans sont de très mauvais lecteurs (moins de 335 points), 11,9 % sont de mauvais lecteurs (entre 335 et 407 points), soit un total de 18,9 % d'élèves de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture.

Sources : MENESR DEPP ; OCDE, données du programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa).